



commune de

Walincourt-Selvigny

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026

Date de la convocation :

20/03/2026

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mars à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

Etaient présents : Didier BEAUVILLAIN, Pascale BENGIN, Peggy BOQUILLON, Laurent BRISSON, Bruno CASEZ, Alain COYOT, Virginie GONCALVES, Maïté LEFEBVRE, Chantal MAILLY, Jérôme MELI, Agnès PETYT, Michel PETYT, Floriane THIELAIN, Yves WAYEMBERGE, Maxime DESSAINT, Nadine PRUVOT.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : Isabelle GALLOIS à Pascale BENGIN, Laurent HUTIN à Floriane THIELAIN, Mathieu WARENGHEM à Jérôme MELI.

Quorum : fixé à 10 membres présents, **atteint**

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ

Objet de la délibération : DETERMINATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DESIGNATION DES MEMBRES.

Numéro de la délibération : délibération 2026-019

En application de l'article R 123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, **le conseil municipal DECIDE**, par vote à main levée, à l'unanimité, **de fixer à 9 le nombre de conseillers d'administration du CCAS** : le Maire (président de droit), 4 conseillers municipaux, et 4 représentants des associations et des familles y siégeront.

Le Maire informe le conseil qu'il s'agit d'une élection au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le vote se fait par bulletin secret. Toutefois, si une seule liste se présente comportant un nombre de candidats au moins égal au nombre de membres nécessaires, elle sera élue.

Une seule liste s'est présentée, les nominations ont donc pris effet immédiatement, dans l'ordre de la liste :

Les membres du CCAS sont : Mmes Maïté LEFEBVRE, Chantal MAILLY, Agnès PETYT et Nadine PRUVOT.

Résultat du vote : Unanimité POUR.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,

Jérôme MELI .

Acte rendu exécutoire par sa publication
et sa transmission en Sous-Préfecture
de Cambrai le 27/03/2026.

Le secrétaire de séance,

Bruno CASEZ.

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

☎ 03.27.82.70.37

☎ 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>